



Newsletter

JANVIER 2021

Le bonheur est comme un parfum.

On le porte sur soi pour le faire respirer aux autres Malek Bensafia

CONSEIL

LA MAIRE

Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI
m.gosselet@nierngnes.fr

ADJOINTE AUX FINANCES

Mme DENIMAL Brigitte
b.denimal@nierngnes.fr

ADJOINT AUX TRAVAUX

Mr. SEGARD Freddy
f.segard@nierngnes.fr

ADJOINT AERONAUTIQUES

Mr. COTTON Ludovic
l.cotton@nierngnes.fr

ADJOINT AUX FETES

Mr. HANOT Frédéric
f.hanot@nierngnes.fr

Mr ANCKAER Michel

Mr BONA François

Mr CALDEIRA Luis

Mr DE FREITAS Carlos

Mme HOUILLON Laurence

Mme LEBLANC Martine

Mme MASSY Isabelle

Mme MOSCHKAU Roselyne

Mr NICOLAS Bertrand

Mr VANESSE Damien

🕒 HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 9h30 à

12h00 et de 14h00 à 18h00

Sauf le mercredi de 9h00 à 13h00

➔ **Nouveaux habitants : Merci de transmettre vos coordonnées à la Mairie**

✉ **Pour recevoir régulièrement les informations par mail, merci de nous le signaler.**

Mail: secretariat@nierngnes.fr

☎ **03.27.81.52.16**



INSTALLATION DE CAMERAS DE VIDEO PROTECTION

En complément des caméras existantes face à la mairie, le conseil municipal a décidé d'investir dans un nouveau dispositif en installant à des endroits stratégiques un système de vidéo protection. La mise en place de ce dispositif permettra d'élucider rapidement des vols, incivilités, dégradations, dépôts sauvages.. Avec cet équipement, Mme le maire et la gendarmerie comptent faire respecter les mesures nécessaires au maintien de la sécurité et de la tranquillité sur le territoire de la commune.

L'enregistrement d'images pendant un mois doit permettre, aux forces de l'ordre, de confondre les auteurs de vol. Le conseil a opté pour l'achat de l'ensemble des caméras chez LEASE PROTECT pour un montant de 15760€ H.T; maintenance annuelle 944€ H.T Une demande de subvention est en cours à hauteur de 50%.

Ce nouveau dispositif de sécurité vient donc s'ajouter à Voisins Vigilants mis en place en 2014.

Le mot du Maire



Chers habitants,

En mars dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal qui aura en charge le devenir de notre commune pour une période de six ans. Des nouveaux élus ont été confrontés dès le début de leur mandat à l'épidémie du coronavirus, qui a causé tant de décès et rendu malade un nombre considérable de français. C'est pourquoi, il nous faut rester prudent afin de protéger les personnes âgées, les personnes vulnérables et nous-mêmes en respectant les gestes barrières.

Pour parer à cette épidémie nous avons immédiatement tout mis en place pour : apporter notre aide à nos aînés et aux plus vulnérables. Fabriquer des masques et procéder à leur distribution dès Mars en complément de ceux de la région à chaque habitant du village. Pour l'importance du travail accompli, du temps et des efforts consacrés au service des autres, je souhaiterais remercier les bénévoles, le personnel communal et les élus de cet élan de solidarité en ces temps difficiles.

Le plan Vigipirate est passé à l'urgence attentat depuis l'assassinat effroyable du professeur Paty. L'hommage qui lui a été rendu le 2 novembre dans nos Écoles, affirme l'unité de nos enseignants et des élus autour de la défense des valeurs de la France.

C'est dans ce contexte si particulier que j'ai le plaisir de vous présenter mes MEILLEURS VOEUX de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débuter ensemble. Nous terminons 2020 avec ses joies et ses peines. Nous avons également une pensée particulière pour toutes les personnes qui sont disparues et ont tant fait pour notre commune. En la circonstance, il nous est cependant impossible d'oublier ceux qui sont confrontés au chômage, à l'isolement, à la précarité ou à la maladie. L'emploi et l'activité économique sont au centre de vos préoccupations. Nos restaurateurs, nos commerçants sont soumis à rude épreuve ainsi que certains artisans et PME. Le monde culturel a été aussi gravement touché. Nombre de salariés sont dans l'angoisse de l'avenir et, pour certains, privés d'une partie de leur salaire. Le front de l'emploi sera très certainement un enjeu majeur, mais pour l'heure, nous ne connaissons rien des conditions dans lesquelles l'année 2021 va se dérouler tant au plan sanitaire qu'au plan économique.

Voilà maintenant près de dix mois qu'avec votre confiance et votre aide j'ai l'honneur d'être le maire de votre village pour ce deuxième mandat. Entourée d'une équipe municipale studieuse et déterminée nous réalisons peu à peu des objectifs de nature à améliorer la vie de tous les habitants.

Nous tenons à féliciter notre riche réseau associatif, témoin d'un engagement de toutes les générations pour le partage et le développement d'activités sportives indispensables à tous et à cet égard disons combien nous apprécions les efforts de tous nos bénévoles, jeunes et moins jeunes.

Après le bilan de cette année passée, que je peux qualifier de positif, j'associe à cette réussite mes adjoints, les membres du conseil municipal, les employés communaux et tous ceux qui ont permis et permettront de voir aboutir le projet mis en place.

En vous renouvelant mes MEILLEURS VŒUX, il ne s'agit pas d'une simple formule convenue mais bien l'expression d'une réelle confiance dans l'avenir, dans notre capacité collective à dépasser nos inquiétudes, nos difficultés.

Nous pourrions alors nous remémorer les paroles de Jean Jaurès « **il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir** ».

Bonne année à tous

Madame Marjorie GOSSELET-CAMBRAI,
Maire

REALISATIONS 2020

Rénovation du Monument aux morts



Réfection du Chemin du Cheminet



Elagage des arbres malades du Calvaire

Malgré la crise sanitaire, l'année 2020 a été marquée par la réalisation de deux de nos projets. Nous sommes fiers d'avoir vu aboutir la rénovation du Monument aux Morts par l'entreprise BLAIRON & DENHEZ en Septembre et la réfection du Chemin du Cheminet en Décembre. L'élagage des arbres malades du Calvaire par La Cambrésienne d'Espaces Verts a également eu lieu en vue de son aménagement en 2021.

PROJETS 2021

- 🔗 **VIDEOPROTECTION DU VILLAGE**
- 🔗 **AMENAGEMENT DU CALVAIRE**
- 🔗 **AMENAGEMENT DE L'ACCES ECOLE, DES PARKINGS DE LA MICRO-CRECHE ET DU CIMETIERE**
- 🔗 **AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE**
- 🔗 **APPEL A PROJET POUR LE LOTISSEMENT ET BEGUINAGE RUE DE L'ARGILIERE**

INFOS

Inscription et tarifs à l'accueil de l'A.J.R, par téléphone au 03.27.70.18.12 ou sur asso-ajr.fr

🔗 **VACCINATION COVID-19**

Le lundi 18 Janvier 2021, a commencé la campagne de vaccination des personnes de + de 75 ans des communes rurales.

Le Centre Social A.J.R a mis en place :

- L'aide aux personnes à prendre rendez-vous sur internet en appelant le centre social et/ou envoi d'un animateur numérique au domicile pour accompagner à la connexion/inscription.

- La mobilisation de la navette solidaire pour emmener des personnes non mobiles du village à leur rendez-vous.

Il suffit de rentrer en contact avec le secrétariat de l'AJR au 03.27.70.18.12 ou Monsieur Yves NIVASSE Directeur de l'AJR au 06.98.12.18.12

🔗 **TERRAIN MICRO-CRECHE**

VENDU. La parcelle communale limitrophe de notre micro-crèche a trouvé acquéreur. Terrain viabilisé et borné, d'une surface de 720m². Le compromis de vente a été signé au prix de 39 000€ hors frais de notaire.

Centre social



🕒 **MERCREDIS LOISIRS**

L'A.J.R (Animation Jeunesse Rurale) est implantée sur la commune de Noyelles sur Escaut et intervient auprès de treize communes dont Niergnies. Elle est née de la volonté des Maires de coopérer et de mutualiser leurs moyens pour proposer des activités d'animation et du soutien social aux habitants. L'Association a pour objet de promouvoir des activités en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, ainsi que le lien social intergénérationnel.

Parmi les activités figure celle des « Mercredis Loisirs » destinés aux enfants de 3 à 11 ans dans les locaux de Noyelles sur Escaut.

🔗 Tous les mercredis hors vacances scolaires de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Repas sur place (Fourni par les parents). Possibilité de s'inscrire en demi-journée.

On y fait quoi ? Des activités sportives et manuelles, cuisine, jardinage, sorties pédagogiques, éveil scientifique et numérique... Une navette peut être mise en place pour venir chercher vos enfants au départ de la Mairie.

🔗 **LE 3 JANVIER LA CABANE DE SERAPHIN FETAIT SES 3 ANS !**

3 ans d'une belle aventure rythmée par des petits pas, des premières découvertes, des premiers mots, de beaux sourires...mais aussi des départs émouvants de petits Séraphins, témoins de nos premiers pas dans la cabane.

Merci aux familles de leur confiance et de leurs si beaux témoignages.

Merci à l'équipe des Séraphines, qui mettent tout leur cœur, leur passion et toute leur énergie à l'épanouissement de vos enfants au quotidien !



DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Nous avons contacté le responsable du déploiement de la fibre de chez Orange afin d'obtenir des renseignements sur la situation du déploiement. Ce dernier doit solliciter son partenaire (AXIANS-FIBRE) et reviendra vers vous. Si vous rencontrez des problèmes, merci d'en faire part au secrétariat de mairie.

REPORT DE L'ENQUETE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans le contexte d'épidémie actuel, l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne en effet de nombreux déplacements et contacts avec les habitants. Même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire. L'INSEE ne manquera pas de nous informer des modalités détaillées de ce report.



RECENSEMENT MILITAIRE

Qui ? Tous les Français (filles et garçons) doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. **Où ?** En Mairie avec le livret de famille et leur carte nationale d'identité. **Quoi ?** Il leur sera remis une attestation de recensement obligatoire pour s'inscrire à tous les examens : permis de conduire, CAP, BEP, BAC... et permettre au jeune d'effectuer sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Pour tous renseignements complémentaires : www.defense.gouv.fr rubriques : « Vous et la défense » « Jeunesse ».

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Pré-demande à effectuer sur le site www.ants.gouv.fr
Puis prendre rendez-vous dans l'une des Mairies suivantes :

- CAMBRAI : 03.27.73.21.00
- CAUDRY : 03.27.75.70.00
- LE CATEAU-CAMBRESIS : 03.27.84.00.10

Délai rapide à la Mairie de :

- PAILLENCOURT : 03.27.37.98.93

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

En ligne sur : www.service-public.fr
Ou en Mairie aux horaires d'ouverture. Pièces à joindre à la demande :

- Cerfa 12669*02 (pour les citoyens Français)
- Cerfa 12670*02 (pour les citoyens de l'Union Européenne)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une pièce d'identité en cours de validité.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS 2021

TOUS LES LUNDIS DU 1^{er} MARS AU 10 DECEMBRE A PARTIR DE 12H
SAUF LES JOURS FERIES LE RAMASSAGE S'EFFECTUE LE MARDI

| MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOUT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DECEMBRE |
|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| 1 | 6 | 3 | 7 | 5 | 2 | 6 | 4 | 2 | 6 |
| 8 | 12 | 10 | 14 | 12 | 9 | 13 | 11 | 8 | / |
| 15 | 19 | 17 | 21 | 19 | 16 | 20 | 18 | 15 | / |
| 22 | 26 | 25 | 28 | 26 | 23 | 27 | 25 | 22 | / |
| 29 | / | 31 | / | / | 30 | / | / | 29 | / |

INFOS C.C.A.S

DISTRIBUTION DE MASQUES

Les membres du C.C.A.S ont décidé de remettre en place une nouvelle distribution de masques EN 14683 Type IIR. Efficacité de filtration bactérienne > 98%.

10 masques offerts par personne. Deux permanences ont lieu pour venir les retirer :

Les samedis 23 et 30 Janvier 2021 de 10h00 à 12h00 dans la salle polyvalente.



TELE-ALARME



« Mondial Assistance » est toujours la société de télé alarme que le Conseil Départemental du Nord a retenue dans le cadre de la délégation du service public de télé assistance. Le bracelet alarme peut sauver des vies.

Les dossiers sont à retirer en Mairie.

DON DU SANG

En France, le don du sang est bénévole, gratuit et anonyme. Ce geste est indispensable car le sang est un élément périssable. Sauvez des vies ! Pour donner son sang il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg et ne pas être à jeun. A CAMBRAI la collecte se fait dans la salle des cérémonies de l'hôtel de ville sur rendez-vous au 03.28.54.22.58.

Prochaines collectes : Le lundi 25 Janvier 2021 et le lundi 22 Février 2021 de 9h00 à 18h00.

